

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Mercredi matin ont eu lieu, au milieu d'une affluence émue, les obsèques de M. Honoré Bellando, adjoint au Maire de la ville de Monaco.

Le regretté défunt avait succombé lundi, à l'âge de soixante-quatre ans, à la suite d'une embolie au cœur. Sa disparition a été douloureusement ressentie dans la Principauté où il ne comptait que des amis.

M. Bellando appartenait à une des plus anciennes et des plus honorables familles monégasques. Membre de la Commission communale depuis de nombreuses années, il ne cessa d'apporter dans l'accomplissement de ce mandat le plus entier dévouement à la chose publique et le plus profond attachement à la Famille Princièrè. S. A. S. le Prince Albert lui avait décerné, au mois de novembre dernier, la croix de chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

M. Bellando était encore un des plus anciens fonctionnaires de la Société des Bains de Mer où il comptait quarante-deux ans de services et où sa mort a suscité d'unanimes regrets.

La dépêche suivante, adressée par M. le Chef du Cabinet de S. A. S. le Prince à S. Exc. le Gouverneur Général, a été communiquée aux membres de la famille.

La nouvelle du décès de M. l'Adjoint Bellando a été transmise télégraphiquement à Tromsoë, il est impossible de savoir quand elle parviendra à Son Altesse Sérénissime, mais je crois pouvoir vous prier de donner à la famille l'assurance que c'est avec de très vifs regrets que le Prince apprendra le douloureux événement.

En son absence, le Gouverneur Général avait chargé M. Roussel, secrétaire général, de présenter ses condoléances à la famille et à la municipalité. En outre, de nombreux télégrammes sont parvenus au domicile du défunt où, durant la journée de mardi, toutes les personnalités monégasques sont venues s'inscrire.

La levée du corps a eu lieu mercredi matin, à 9 heures. Le char disparaissait sous les fleurs et les couronnes.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Henri Crovetto, Acquaviva, Botta et Boeri.

Le deuil était conduit par le fils et les gendres du défunt.

Venaient ensuite, après les membres de la famille : M. Roussel, secrétaire général du Gouvernement, représentant S. Exc. M. Roger, gouverneur général, M. Georges Bornier, directeur général de la Société des Bains de Mer, M. de Loth, maire de Monaco, M. Guy Lavaud, secrétaire du Gouvernement, MM. Gindre, François Médecin et Eugène Marquet, membres de la Commission Communale.

Dans le cortège figuraient des délégations, précédées de superbes couronnes, de tous les services du Casino. Parmi les plus jolies couronnes portées à bras, signalons celles de la Municipalité de Monaco; du Comité des Fêtes de Saint-Roman, palmes argentées cravatées aux couleurs monégasques; de l'Administration de la Société des Bains de Mer, en fleurs naturelles où se remarquent de superbes anthuriums; des Eaux et Usines, violettes; du personnel du Contrôle; des gens du Service, roses et orchidées; des Sapeurs-Pompiers, roses et orchidées; du personnel des Jardins; des gardes d'Intérieur; des employés des Thermes Valentia; du personnel des Jeux, en perles; du Service des Routes et Assainissement, violettes.

Le cortège était précédé de la musique de la Philharmonique qui jouait des airs funèbres.

Le service religieux a été célébré à l'église Saint-Charles, ornée pour la circonstance de draperies noires, lamées d'argent. Un très beau catafalque, entouré de verdure et de fleurs, avait été disposé pour recevoir le cercueil au centre de la nef principale.

L'absoute a été donnée par M. le chanoine Accica, curé de la paroisse.

A l'issue du service funèbre, le cortège s'est rendu au cimetière de Monaco où a eu lieu l'inhumation.

Sur la tombe, M. Roussel, au nom du Gouvernement, a rendu hommage à la mémoire du disparu.

Messieurs,

L'honnête homme que nous accompagnons au lieu de son dernier sommeil ne s'est pas éteint comme tant de vieillards que l'oubli semble avoir effacés de ce monde avant même que la mort les ait touchés de son aile.

Entouré de l'universelle estime, regretté de tous ceux qui, l'ayant approché, appréciaient sa cordiale simplicité et sa robuste franchise, il disparaît, ayant à peine connu

la vieillesse, tant il avait conservé d'activité, de gaieté, tant il paraissait trouver encore, si je puis dire, de plaisir à vivre.

Pour les Monégasques, sa mort est un deuil de famille. Portant noblement un nom entre tous respecté, sujet fidèle — à toutes les heures — de ses Souverains, il avait de sa race les mâles et fières vertus : le courage, l'indépendance, cette probité qui peut rester souriante parce qu'elle se sait intangible, une dignité charmante, une loyauté inaltérable.

Ce sont, Messieurs, de telles vertus qui avaient attiré sur M. Bellando la haute et confiante bienveillance de Son Altesse Sérénissime. C'est à elles qu'il dût d'être appelé par le Prince à siéger dans la Commission communale, et récemment élevé au poste honorable d'adjoint au Maire de Monaco. C'est une longue carrière de fidélité, de travail et d'honneur que notre Auguste Souverain Albert I^{er} avait voulu récompenser par la croix de Chevalier de Saint-Charles.

M. Bellando avait obtenu l'affectueuse estime de son Prince. Son nom, Messieurs, restera aussi gravé dans le cœur des plus obscurs ouvriers de ce pays, parce que, dans ses rapports avec eux, il avait su leur montrer qu'il respectait le travail et qu'il aimait les travailleurs. J'ai vu à sa porte, à la nouvelle de sa mort, la douleur de ses modestes amis. Ce ne fut pas, sans doute, la moindre raison de la faveur Souveraine que cet art, si simple en apparence, et peut-être si difficile, de se faire aimer des humbles.

Au seuil de l'éternité où il pénètre, j'adresse au nom du Gouvernement, à Honoré Bellando, avec un sentiment de vénération émue, un suprême salut, et je prie sa famille en larmes, je prie la Commission communale d'accepter la respectueuse expression de ma profonde sympathie.

M. de Loth, maire de Monaco, a salué à son tour son regretté et dévoué collaborateur.

Messieurs,

Au nom de la Municipalité monégasque, je viens adresser un dernier adieu à l'ami fidèle, au digne collaborateur, au cher Honoré Bellando qui vient d'être si rapidement enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis.

Il paraissait être d'une nature robuste, résistante et appelé à vivre encore de longues années, mais le mal qui l'a atteint l'a bientôt abattu et, après quelques jours de souffrance, le voilà disparu.

Honoré Bellando laisse de profonds regrets dans la population de Monaco. L'Administration de la Société des Bains de Mer le tenait en haute estime et depuis trente ou quarante ans l'avait maintenu dans un poste de confiance. Chaque semaine ou chaque quinzaine, il distribuait leur gain aux nombreux ouvriers ou employés de cette Société. Ces braves gens le considéraient comme leur bienfaiteur; sous les apparences d'une certaine brusquerie qu'il affectait, il cachait une extrême bonté et, profitant de la générosité de ses chefs, il distribuait aussi des secours et venait en aide aux plus malheureux. Aussi il était entouré de la plus profonde reconnaissance.

En la personne d'Honoré Bellando disparaît une des nobles figures de l'ancien Monaco. Il a été, en effet, comme deux de ses frères, officier de l'ancienne garde

nationale de Monaco. Il a été toujours un fidèle serviteur du Prince et s'est toujours montré, comme tous les siens, très attaché à la famille Souveraine.

Comme témoignage de satisfaction, le Prince l'a d'abord nommé membre de la Commission communale, puis adjoint au Maire, et, pour couronner sa carrière, il a été créé chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Il quitte ce monde, aimé et estimé de tous ; puissent les regrets unanimes, qui l'accompagnent à sa dernière demeure, être un adoucissement à la douleur de la famille, de ses dignes représentants.

Oui, cher Honoré Bellando, ton souvenir restera gravé dans le cœur de tous. Notre affliction démontre combien ton départ nous est douloureux.

Adieu cher ami. Adieu Honoré Bellando, dors en paix ton dernier sommeil.

M. Georges Bornier, directeur général et administrateur de la Société des Bains de Mer, a tenu aussi à traduire, dans un langage plein d'émotion, les sentiments de l'assistance.

Messieurs,

Je ne veux pas quitter notre ami Honoré Bellando sans dire un dernier mot d'adieu à l'un des plus anciens, dévoués et estimés serviteurs de la Société des Bains de Mer.

Honoré Bellando, pendant les longues années passées au service de notre Société, est arrivé successivement par son affabilité, son dévouement, sa droiture, son honnêteté, à l'un des principaux emplois dans notre administration.

Constamment dévoué aux intérêts de la Société, les diverses et délicates fonctions qui lui ont été confiées ont toujours été par lui remplies avec un zèle et un dévouement qui ne se sont jamais démentis.

Sa modestie égalait sa charité et sa bonté constante envers les malheureux restera longtemps dans la mémoire de tous.

C'est une grande perte que vient de faire notre Administration en la personne d'un de ses plus zélés collaborateurs.

En dehors de mes fonctions administratives, je comptais depuis 25 années, et dès mon arrivée dans la Principauté, parmi ses amis les plus dévoués.

C'est de grand cœur que je m'associe à la profonde douleur de la famille de M. Honoré Bellando.

Les regrets témoignés par la nombreuse assistance recueillie aujourd'hui pour rendre les derniers devoirs à notre ami, apporteront un adoucissement au chagrin de sa veuve et de ses enfants.

Je leur adresse au nom du Conseil d'Administration, de la Direction et au nom de tous les employés de la Société des Bains de Mer, l'expression très émue de mes profonds regrets.

L'assistance, profondément impressionnée, s'est ensuite éloignée, après avoir renouvelé aux membres de la famille l'expression de sa sympathie.

Son Altesse Sérénissime le Prince vient de désigner M. le Baron de Rolland, président du Tribunal Supérieur, pour assister, à titre de délégué officieux de la Principauté, à la conférence préparatoire qui est organisée par l'Association Littéraire et Artistique Internationale et qui s'ouvrira à Neuchâtel (Suisse) le 25 août prochain.

D'autre part, M. le docteur Vivant, médecin consultant de Son Altesse Sérénissime, a représenté la Principauté au Congrès d'Hygiène scolaire de Londres qui a eu lieu du 5 au 10 août courant.

Nous sommes heureux d'apprendre que la Société l'Accord Parfait, qui s'est rendue au

concours de musique qui a eu lieu à Dijon les 15 et 16 août courant, y a remporté de nombreux et brillants succès.

La vaillante Société monégasque a obtenu le premier prix de lecture à vue, le premier prix d'exécution et le premier prix d'honneur ; ces deux derniers ont été décernés à l'unanimité avec félicitations du jury. En outre, M. Borghini a obtenu le prix de direction. Les sociétaires de l'Accord sont rentrés à Monaco dimanche dernier, à 5 heures de l'après-midi, et ont été reçus à la gare par les sociétés musicales et artistiques de la Principauté et par une grande partie de la population monégasque.

Dans son audience du 13 août 1907, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé B. J.-B., né le 22 juin 1860 à Clavesana, province de Cuneo (Italie), demeurant à Monaco, à 24 heures de prison, pour ivrognerie, avec circonstance de récidive.

VARIÉTÉS STATISTIQUES

L'instruction primaire et le service militaire en France.

Depuis 1882, c'est-à-dire 25 ans, l'instruction primaire est obligatoire en France, pour tous les enfants de 6 à 13 ans ; elle est de plus gratuite.

Il semblerait donc qu'on ne devrait plus, à l'heure actuelle, rencontrer d'illettrés parmi les jeunes gens de 20 ans. Il n'en est cependant pas ainsi ; voici une curieuse statistique, publiée par la *France militaire*, relative au contingent incorporé en 1906 et classant les recrues sous le rapport de l'instruction générale : complètement illettrés, 11.044 ; sachant lire seulement, 5.086 ; ne sachant que lire et écrire, 73.001 ; degré d'instruction inconnu, 163.196.

Le plus grand nombre d'illettrés se rencontre dans les départements suivants : Nord, 1.009 ; Morbihan, 545 ; Pas-de-Calais, 516 ; Dordogne, 454 ; Seine-Inférieure, 417 ; Haute-Vienne, 396 ; Côtes-du-Nord, 383.

A l'autre extrémité de l'échelle, nous trouvons : Haute-Savoie, 5 ; Hautes-Alpes, 13 ; Basses-Alpes, 18 ; Doubs, 20 ; Jura, 22 ; Ardennes, 22 ; Savoie, 23.

Dans un autre ordre d'idées, on observe que les maladies et infirmités qui ont motivé le plus d'exemptions dans la classe 1905 sont réparties de la façon suivante : faiblesse de complexion, 2.312 ; tuberculose des poumons, 2.743 ; tuberculose des autres organes, 1.141 ; maladies des yeux, 2.831 ; hernies, 846 ; idiotie et crétinisme, 1.138 ; épilepsie, 512 ; aliénation mentale, 341.

La répartition par profession a donné les résultats ci-après indiqués : les ouvriers agricoles sont représentés dans la classe 1905, par une proportion de 39,70 p. % ; viennent ensuite : les ouvriers en métaux, 7,64 p. % ; les ouvriers en bois, 5,20 p. % ; sans profession, 4,47 p. % ; employés de bureau, 3,39 p. % ; ouvriers en pierres, 3,30 p. % ; ouvriers des manufactures, 2,71 p. %.

Les moyens de transport publics à Paris.

Le *Temps* (1) a publié, récemment, l'histoire bien curieuse des différents modes de locomotion qui ont été

(1) Le *Temps*, 16 août 1907.

utilisés par les Parisiens depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours.

C'est d'abord sous Louis XIII (1617), les *chaises à ressorts* tirées par un seul homme, dont le prix de location était d'un *écu* par jour ou dix sols par heure ; viennent ensuite les *carrosses de place*, sous Louis XIV (1650), dont les prix étaient de 20 à 15 sols par heure.

L'année 1828 vit s'ouvrir la seconde ère des moyens de transports publics et les premiers *omnibus* firent leur apparition.

Ils contenaient 15 places ; le prix des places, fixé d'abord à 25 centimes, fut élevé à 30 centimes en 1836. Il faut ensuite arriver en 1857 pour voir rouler le premier *tramway* parisien, que l'on dénomma le *chemin de fer américain* ou, plus simplement, l'*Américain*.

Enfin, l'Exposition Universelle de 1867 vit éclore les *bateaux-mouches*, que vinrent concurrencer les *hirondelles parisiennes* (1876), puis les *bateaux-express* (1885).

Les renseignements publiés depuis 1855 par les grandes compagnies ont permis de constater les progrès qui se sont accomplis dans l'industrie des transports et voici, d'après notre grand confrère parisien, l'exposé de cette progression.

En 1855, les omnibus desservait une longueur de 345 kilomètres, et la ligne d'Auteuil, 9 kilomètres, soit au total 354 kilomètres.

Vingt-cinq ans plus tard (1880) le réseau atteignait 561 kilomètres, se composant de la manière suivante : omnibus, 242 kilomètres ; tramways, 248 kilomètres ; chemins de fer de ceinture, 41 kilomètres ; bateaux, 30 kilomètres.

Actuellement le réseau mesure 1.200 kilomètres.

En voici la répartition par catégorie de transport : omnibus, 250 kilomètres ; tramways, 840 kilomètres ; bateaux, 40 kilomètres ; chemins de fer intérieurs, 72 kilomètres dont 31 pour le Métropolitain. Cette longueur est supérieure de 78 kilomètres à la distance qui sépare Paris de la frontière italienne, vers Vintimille.

13.000 chevaux sont employés à la traction des omnibus et tramways ; d'autre part, le matériel de traction mécanique se compose de 141 locomotives et 1.400 automotrices, dont 231 pour le Métropolitain.

Les voitures à voyageurs sont au nombre de 2.700 dont 1.100 omnibus, 950 tramways (non compris les automotrices) et 600 voitures de chemin de fer (369 pour le Métropolitain).

Les documents officiels indiquent un nombre exact de 19.099 voitures publiques de toute nature au 31 décembre 1901, dont : 15.041 (place et grande remise), 127 automobiles, 2.669 omnibus et tramways ; 399 voitures de chemin de fer ; 863 voitures pour le transport aux champs de course.

Cette nomenclature se complète par une centaine de bateaux parisiens et hirondelles.

Le nombre des chevaux ne saurait être inférieur à 30.000 et le personnel atteint un chiffre à peu près égal, dont 15.000 personnes pour les omnibus et tramways.

Le résultat immédiat de la multiplicité des moyens de transport a été de décupler, centupler le mouvement dans l'intérieur de la capitale. Plus se multiplient les facilités de transport, plus grossit le flot des voyageurs.

Quelques moyennes fixeront mieux la comparaison. Ainsi, en 1856, un Parisien faisait dans l'année 44 voyages ; il se déplaçait 78 fois en 1875, et 256 fois en 1904.

Il fallait donc, en 1856, 20 Parisiens pour obtenir le déplacement d'un seul en 1904.

Le budget de la vie s'en ressent naturellement ; le Parisien (moyen) dépensait pour se faire véhiculer 9 fr. 90 en 1856, 14 fr. 32 en 1874, et 39 fr. 10 en 1904.

Mais la dépense n'a pas augmenté proportionnellement au nombre de déplacements.

Et le mouvement croît sans cesse, il croît comme du reste la capacité des véhicules, et bientôt, quand les chevaux auront disparu, on verra peut-être aussi disparaître les derniers piétons. Les malheureux qui s'obstineront encore à marcher à pied, vers le milieu du xx^e siècle, seront l'objet de la curiosité générale, à l'instar des mammouths que l'on exhume, de temps en temps, des glaces du pôle.

On le voit, Paris est la ville où se trouve la plus complète variété des moyens de locomotion *sous terre, sur terre, sur eau* ! Il n'est pas douteux qu'on y verra un jour des services publics de ballons dirigeables.....

Chi lo sà?.....

Ed. IZARD.

JOSEPH JOACHIM

Joseph Joachim, le célèbre violoniste dont nous avons annoncé la mort, était né — le septième de huit enfants — le 28 juin 1831, à Kittsee, près de Presbourg, en Hongrie. Tout enfant, il montra des dispositions pour le violon, si bien que son père, un simple commerçant qui de Kittsee était allé s'établir à Budapest, lui chercha un professeur qu'il trouva dans la personne du maître de concerts de l'Opéra de Budapest, Servaczinski. Celui-ci poussa l'enfant au point qu'il put le faire débiter à l'âge de huit ans dans un concert public.

Ce concert devait avoir une influence décisive sur l'avenir du jeune Joachim. Deux aristocrates hongrois, le comte de Brunswick et le baron Rosti, qui y avaient assisté, s'intéressèrent à l'enfant et c'est à leur instigation qu'en 1839 il fut envoyé au Conservatoire de Vienne où il eut pour professeur, jusqu'en 1843, le célèbre pédagogue du violon J. Boehm. Boehm développa la technique de son jeune élève et eut soin surtout qu'il n'apprit à connaître que ce qu'il y avait de mieux dans la littérature musicale.

Si l'on avait écouté Boehm, Joseph Joachim serait allé achever son éducation à Paris qui, alors comme aujourd'hui encore, attirait les grands et les petits virtuoses. Mais, une parente de deux gentilshommes hongrois, M^{me} Wittgenstein, qui habitait Leipzig, le fit venir dans cette ville pour le mettre sous la protection de Mendelssohn. Celui-ci eut vite trouvé que, comme violoniste, Joachim n'avait plus rien à apprendre, mais il lui fit donner des leçons de théorie par le savant professeur Hauptmann et par le maître Hering.

C'est dans un concert de M^{me} Viardot-Garcia que l'enfant prodige — il avait douze ans alors — débuta au Gewandhaus de Leipzig, au mois d'août 1843. L'année suivante, Mendelssohn introduisit son protégé à Londres, où il eut un succès inouï. A Paris aussi Joachim connut le triomphe, sous la direction de Berlioz, avec lequel il devait se rencontrer souvent dans la suite, notamment à Hanovre et à Brunswick.

Après la mort de Mendelssohn, Joachim fut engagé par Liszt, en 1850, comme maître de concert, à Weimar, d'où il alla, en 1854, occuper les mêmes fonctions à Hanovre. En 1856, il donna sa démission et alla habiter Berlin, où il fut nommé, en 1869, directeur de l'Ecole supérieure de musique, nouvellement créée, et membre de la section musicale de l'Académie des Beaux-Arts. A partir de ce moment, Joachim entreprit, tous les ans, soit en France, soit en Russie, soit en Angleterre, une de ces

tournées dont le succès triomphal est dans la mémoire de tous.

En 1853, Joachim avait épousé, à Hanovre, une cantatrice de l'Opéra de la Cour de cette ville, M^{lle} Amélie Schneeweiss, qui chantait sous le nom de A. Weiss, née en 1839 à Marbourg, en Styrie, et morte en 1899 à Berlin. Elle renonça au théâtre après son mariage, et eut dans la suite un succès énorme comme cantatrice de concert.

Joseph Joachim, qui connut le rare bonheur de célébrer le soixantième jubilé de ses débuts artistiques, dans la plénitude de ses forces physiques et intellectuelles, laisse trois enfants : deux fils, dont l'un est capitaine de l'armée active et l'autre docteur en philosophie, et une fille qui est cantatrice.

NOTES D'UN CURIEUX

Léger comme une plume... — On ne se rend pas compte de la somme de dépense musculaire que représente le travail de la main qui écrit, ni des voyages qu'elle accomplit pour coucher sur le papier une simple lettre.

Une personne quelque peu habituée à manier la plume, peut écrire, en moyenne, trente mots à la minute, ce qui représente, avec les courbes et les inflexions, une longueur de cinq mètres, ou 300 mètres à l'heure, 3,000 mètres dans une journée de dix heures de travail, ou 1,095 kilomètres par an.

De plus, en écrivant trente mots à la minute, la plume fait en moyenne 480 courbes et inflexions, soit 28,800 à l'heure, 228,000 par journée de dix heures, ou 105,120 kilomètres par an, enlevés à la force du poignet et des doigts.

Et dire qu'il y a des gens pour plaindre le sort des facteurs ruraux !

* *

Question de degrés. — Tout est relatif en ce bas monde... Nous nous plaignons de la chaleur. Que dirions-nous si nous étions en Perse? A Chiraz, à Kerman, à Render-Bouchir, durant les trois mois d'été, il y a, à l'ombre, une température moyenne de 25 degrés, sans une goutte de pluie.

Mais c'est encore, toujours en Perse, la région de Bender-Abbas qui détient le record de la chaleur. On y note, centigradement, 37 et 38 degrés la nuit, et, dans le jour, au soleil, il y a normalement de 60 à 65 degrés.

* *

Hippocrate dit oui et Gallien dit non. Ces conflits d'autorités peuvent diviser la médecine occidentale. Dans l'heureux empire du matin calme, que nous dénommons vulgairement Corée, l'art de guérir ne connaît pas de semblables hésitations. Chaque mal a son remède et qui guérit, paraît-il, aussi bien que les nôtres.

Le rhumatisme est soigné, en Corée, par des piqûres à l'aiguille. On pique le tendon au jarret, le sommet extérieur du muscle du mollet sur le devant de la jambe ainsi que les trois dernières vertèbres. L'application d'un emplâtre de poisson cru pilé dans du vinaigre suffit à la guérison des fractures. Pour les contusions simples, le poisson cru est remplacé par des escargots qui, roulés dans un linge, sont appliqués en manière de cataplasme. L'effet est, paraît-il, immédiat.

Les Coréens traitent aussi la rage. Ici c'est plus compliqué. La personne mordue doit avaler de la moelle de tigre pulvérisée jointe à une poudre de mouches vertes pétries avec du musc et du miel. Un emplâtre de cette dernière pâte est ensuite placé sur la morsure. On le retire bientôt pour brûler sur la plaie des matières inflammables. On replace ensuite l'emplâtre. Et la guérison suit son cours.

* *

Les droits d'auteur de Shakespeare. — Les profits d'un auteur dramatique, au temps de Shakespeare, de même que le gain d'un acteur, ne s'éle-

vaient pas, tant s'en faut — on l'imagine aisément — au même taux que ceux de nos contemporains. Ainsi, Shakespeare lui-même recevait, comme auteur, de 200 à 300 francs pour ses œuvres inédites, et 100 francs seulement pour celles anciennes qu'il remaniait. Un magazine anglais, qui donne ces chiffres, a d'ailleurs calculé que, de 1591 à 1599, ses pièces lui ont rapporté 500 francs par an. Mais, comme acteur, il était, en revanche, assez largement payé, et le même journal estime que ses appointements s'élevaient annuellement à 25,000 francs, sans préjudice d'une pension qu'il recevait du comte de Southampton. Le Globe-Théâtre lui assura, d'ailleurs, après 1599, un tant pour cent sur les recettes, qui pouvait lui rapporter une dizaine de mille francs par an. Tant et si bien que Shakespeare parvint ainsi à se faire de beaux revenus, et que celui qu'il laissa à sa mort équivaldrait de nos jours à 120,000 fr. environ.

* *

Le Midi est « le pays du soleil » par excellence ; comme toute autre région, il doit utiliser le bain d'air, mais, en réalité, ce n'est plus à la fraîcheur du bain d'air qu'il faut avoir recours, mais à ses incomparables ressources naturelles qui sont sa merveilleuse luminosité, un climat doux et sec, une température estivale. Ces ressources se trouvent réunies aux bienfaits de l'air pur dans les bains de lumière et de soleil. C'est surtout l'hiver que le Midi nous apparaît le pays enchanteur si justement appelé « l'Italie des Gaules ».

L'exceptionnel climat de la côte d'Azur et du Sud-Ouest y offre pendant toute la saison froide les ressources à la fois des bains d'air, de lumière et de soleil. C'est en venant sous son ciel que l'on comprend le mot de Michel Lévy : « Changer de climat à propos, c'est renaître une vie nouvelle ». Il y a trois ans, dans un travail sur les *Bains d'air, de lumière et de soleil dans le traitement des maladies chroniques*, j'écrivais en matière de conclusion d'un voyage d'études :

« Les bains d'air et de lumière sont deux armes hygiéniques dont nous ne soupçonnons pas la puissance ; en attendant que ces ressources s'éclaircissent de l'expérience clinique de nos maîtres, étudiants, chacun dans notre sphère, cette médication naturelle. »

Cette médication rationnelle et scientifique présente en outre l'avantage de s'adapter mieux encore que l'hydrothérapie au nervosisme et à l'impressionnabilité de notre époque, d'être un remède facilement accepté des plus difficiles.

A tous ces titres elle doit devenir un facteur important, non seulement dans l'hygiène des bien portants, mais dans le traitement de la plupart des affections de longue durée.

La meilleure façon de faire prendre aux bains d'air et de lumière la place qu'ils méritent dans la pratique journalière est que *les médecins étudient et mettent à profit, chacun de leur côté, les ressources climatiques propres à chaque région.*

Le docteur Moriez (de Nice) se demande quelle est l'influence du climat de la côte d'Azur sur la goutte et les goutteux. — Le traitement climatique de la goutte est, dit-il, réel, les goutteux ont une nutrition profondément viciée.

C'est sur cette viciation que l'action stimulante du climat a le plus de prise.

La chaleur, la luminosité solaires, l'air sec et tonique, parfois minéralisé au bord de la mer, exercent sur l'innervation cutanée une excitation qui accroît l'intensité des mouvements osmotiques et active la circulation des liquides dans les cellules. Il en résulte une suractivité des mutations nutritives et une élimination plus rapide des produits excrémentitiels, et cette excitation cutanée régularise finalement les rapports entre l'entrée et la sortie des liquides et rétablit les rapports physiologiques des éléments urinaires.

Cette action stimulante du climat, qui n'est du reste pas spéciale aux goutteux, est réelle et scientifiquement établie. Elle a toute la valeur d'un agent thérapeutique actif et fidèle, mais elle doit être dosée et surveillée ; dosée, parce que quand la stimulation dépasse le but, elle provoque des crises douloureuses et des troubles variés ; surveillée, parce que son efficacité dépend d'un

ensemble de précautions qui exigent la direction du médecin.

* * *

Un journal de Berlin rapporte l'aventure suivante arrivée tout récemment à deux artistes connus, le violoniste Willy Burmester et le pianiste Meyer-Mahr. Eux-mêmes l'ont racontée en ces termes : « Dans une ville de l'étranger où nous devions donner un concert, la salle employée habituellement à cet usage se trouva fermée pour cause de réparations. Nous fûmes obligés de faire choix, pour notre séance, d'un local attendant à l'hôtel où nous étions descendus et dont la destination n'avait jamais été celle que nous allions lui attribuer dans la circonstance. Désirant partir immédiatement après le concert, nous avons recommandé au jeune homme chargé des courses de l'hôtel, au piccolo, comme on l'appelait, de se procurer une voiture et de la tenir à notre disposition. La séance commença de la façon la plus heureuse, par la sonate pour violon et piano, en ut mineur, de Beethoven. Nous avons interprété les deux premiers morceaux qui avaient été accueillis par les applaudissements de toute l'assistance et la soirée paraissait devoir se poursuivre au milieu de triomphales acclamations.

« Le bruit ne manqua pas, comme on va le voir, mais ce ne fut pas exactement celui que nous aurions souhaité. Tout à coup nous entendîmes un appel du côté de la porte : « Psst! Psst! ». Nous en étions au finale de la sonate; nous continuâmes naturellement à jouer. Bientôt un appel plus accentué et plus persistant nous obligea bien à détourner les yeux. Nous vîmes le piccolo à qui nous avions donné des ordres pour la voiture; il nous faisait signe désespérément, et, comme nous n'y prenions pas garde, il fit trois pas dans la salle en agitant une serviette qu'il déployait comme un drapeau. L'assemblée devenait houleuse, quelques personnes se levèrent, on paraissait pressentir un péril; une panique pouvait se produire d'un instant à l'autre. Quant à nous, il nous semblait également dangereux ou de continuer la sonate, ou d'interrompre le concert, ce qui eût pu provoquer un sauve-qui-peut général. Enfin, après un moment d'angoisse, le piccolo nous tira d'embarras.

« Dès qu'il put se rendre compte que nous avions remarqué sa mimique, il s'écria d'une voix atrocement glapissante : « La voiture coûte les yeux de la tête et il faut que je rende immédiatement réponse au cocher, sans quoi il dételle. » Un formidable éclat de rire accueillit ces paroles; une gaieté folle s'empara du public; jamais de notre vie nous n'avons entendu dans une salle un si tumultueux vacarme. C'en était fait de Beethoven et de sa magnifique sonate. Notre jeune domestique avait pris pour lui tout le succès de la soirée; il ne nous resta plus qu'à monter dans la voiture et à continuer notre tournée dans d'autres villes en ayant soin de nous assurer, pour nos concerts, de locaux mieux appropriés que ceux dont on dispose dans les hôtels. »

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

AVIS

M. Pierre Fiorino, propriétaire à Monaco, porte à la connaissance des intéressés qu'à partir de ce jour il ne répondra en aucune façon des engagements que pourraient contracter ses fils: Jean, Louis et Joseph Fiorino.

Monaco, le 20 août 1907.

P. FIORINO, père.

AVIS

M. Defressine recherche pour son Agence un jeune homme ayant une belle écriture. Se présenter le matin de 8 heures à 10 heures.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE
La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS
la plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précède ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vias, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest

MONACO (Condamine)



Installations à forfait. - Réparations de Meubler
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES

ET SIROPS

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES

Maison Colly-Joffredy

(ENTREPOT MONÉGASQUE DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)

21, Boulevard de l'Ouest - Téléphone 4-41

ON LIVRE A DOMICILE

Seul dépositaire de la Brasserie RUBENS

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les **Samedis**
20 PAGES GRAND FOR MAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'ÀUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs - UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 - UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. - Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0f 25.

Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.



Usine à Beausoleil. - Magasin : villa Paola, 25, boulevard du Nord Monte Carlo

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 11 au 18 Août 1907.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gènes	vap. Mauritania, ital.	Cirino	470 passag.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Mattei	March. div.
Saint-Tropez	cut. Marguerite, fr.	Cosso	Vin.
Id.	b. Vengeur, fr.	Dantal	Vin.
Cannes	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Sable.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Ville-de-Cannes, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Saint-François, fr.	Freddy	Id.
Id.	b. Bienvenu, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Laune	Id.

DÉPARTS du 11 au 18 Août.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gènes	vap. Mauritania, ital.	Cirino	Passagers.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Mattei	March. div.
Menton	cut. Jeanne-Léonie, fr.	Dalest	Vin.
Id.	b. Vengeur, fr.	Dantal	Id.
Cannes	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Sur lest.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Ville-de-Cannes, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Saint-François, fr.	Freddy	Id.
Id.	b. Bienvenu, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Laune	Id.

Imprimerie de Monaco - 1907